

son devoir ? C'est aussi ce que prouve la belle conduite du jeune héros qui fait le sujet de mon histoire.

Les premières paroles de son père l'avaient étrangement surpris ; lui qui n'avait jamais connu la trahison, trouvait étrange qu'on osât lui faire de si honteuses propositions. Quand son père eut fini de parler, il prit la parole :

« Comme votre fils, mon père, je dois respecter vos volontés et obéir à vos ordres. Je voudrais vous prouver en ce moment que je n'ai pas oublié tout ce que vous avez fait pour moi ; les lois de la reconnaissance et de la piété filiale me sont sacrées, mais le service de la patrie, la fidélité à mon souverain doivent passer avant les sentiments de la nature ; aussi tant que vos desirs seront conformes à ce qu'exigent mes devoirs, je les respecterai, je m'y conformerai. Mais pour ce qui est de ma soumission, détrompez-vous, je ne serai jamais un traître. Parce que la France a été malheureuse dans ses dernières guerres, ce n'est pas une raison pour que je lui sois moins fidèle. Je ferai tout pour sa gloire, et, si elle a besoin de mon sang pour cimenter sa puissance, je le verserai jusqu'à la dernière goutte.

Quant aux honneurs que m'offre le gouvernement britannique, je les trouve très considérables, j'en fais un grand cas et je lui suis très obligé de m'en avoir jugé digne. Mais ce serait lui payer trop cher que de les acheter au prix d'une trahison ; ainsi veuillez le prier, de ma part, d'offrir à un autre qu'à moi de ses propositions si honorables.

Le roi de France, mon souverain, est assez puissant et assez généreux pour me récompenser dignement des services que j'aurai rendus à la patrie. C'est de lui que je tiens le poste où je commande, c'est à lui seul que je veux le remettre ; il sait apprécier la bravoure et je n'aurai pas lieu de regretter ma fidélité. D'ailleurs, ne dussé-je rien recevoir en récompense de mes services, le témoignage de ma conscience et la bonne réputation que je me serai acquises suffiront amplement à me dédommager des peines et des travaux que j'endure en ce moment. Ainsi, mon père, il est inutile de discuter plus longtemps ; jamais je ne pourrai consentir à votre demande. »

Une réponse si inattendue jeta le père dans le plus grand embarras ; il était outré de dépit par la résistance de son fils, résistance qu'il prenait pour du mépris de l'autorité paternelle et d'un autre côté, il ne pouvait s'empêcher d'admirer le désintéressement, la grandeur d'âme et la fermeté de caractère qui respirait dans toutes les paroles du jeune homme. Il réfléchit un instant, puis prenant un ton

d'autorité : « Mon fils, dit-il, je vois bien qu'un moment d'exaltation vous n'a empêché de réfléchir. Vous êtes sans expérience et vous croyez qu'il suffit d'être courageux pour vaincre. Je vous donne un jour pour vous désabuser ; demain, je reviendrai et votre réponse décidera de votre sort. »

— C'est inutile, répondit le jeune homme, demain je serai ce que je suis aujourd'hui, un sujet fidèle à son prince et à sa patrie, un homme d'honneur que vous ne pourrez séduire.

— Eh bien ! ce sera votre malheur ! Et il sortit.

COLIBRI.

[à continuer.]

L' Abeille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 18 Janvier 1853.

Tout le monde sait maintenant que le principal but du voyage de Mr. le Supérieur du Séminaire était d'obtenir pour le Séminaire le droit de conférer des degrés scientifiques et honorifiques qui pussent valoir dans tout l'empire britannique. La résolution en avait été passée en conseil le 19e Mars, fête St. Joseph. La charte royale a été octroyée le 8 Décembre, Fête de l'Immaculée Conception de Marie, et jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr. de Laval, fondateur du Séminaire. Elle a été reçue vendredi dernier.

Après la noble munificence de notre très-Gracieuse Souveraine la Reine Victoria, au dessus de toute louange, l'Abeille pour sa part, se permettra de louer et de publier, aussi loin que ses ailes pourront le porter, le zèle éclairé de son Excellence le Gouverneur-Général à promouvoir en toute manière les intérêts politiques et civils, les sciences et les lettres de notre pays. Aussi le portrait, que le Séminaire fait peindre par Mr. Hamel, sera-t-il placé dans la salle principale de l'Université, comme souvenir d'un insigne bienfaiteur.

Nous apprenons que MM. A. Marmet, Joseph Catellier et Cyrille Légaré vont être envoyés par le Séminaire à l'École des hautes études, à Paris, pour y suivre les cours de l'Université de France et y prendre les degrés.

Dimanche dernier a eu lieu l'élection des élus de la Congrégation.

Ont été élus :

MM. J. B. Villeneuve,	Préfet.
L. Beauudet,	1er. Assistant.
J. Rioux,	2e. Assistant.
P. Drolet,	Secrétaire.
J. Matte,	Trésorier.

ANGLETERRE. Le ministère est ainsi formé :

Premier ministre, lord Aberdeen.
Lord chancelier, lord Cranworth.

Chancelier de l'échiquier, M. Gladstone.
Secrétaire de l'intérieur, lord Palmerston.

« des affaires étrangères, lord J. Russell.

« des colonies, le duc de Newcastle.
1er. lord de l'amirauté, sir James Graham.

Lord du sceau privé, le duc d'Argyle.
Secrétaire de la guerre, M. Sydney Herbert.

Président du bureau de contrôle, sir Chs. Wood.

1er commissaire des travaux publics, sir Wm. Molesworth.

Le marquis de Lansdowne fait aussi partie du ministère, sans porte-feuille.

Vice-roi d'Irlande, le comte St. Germain.

Lord John Russell et lord Aberdeen ont fait connaître dans une adresse aux électeurs de Londres, la politique du nouveau ministère. Elle embrasse les réformes légales et commerciales, la dissémination de l'instruction publique, l'abolition des incapacités civiles qui pèsent sur les juifs, la réforme de la représentation, et la cessation des obstacles qui entravent le libre échange.

Le parlement est ajourné au 10 de février.

DE LA MAUVAISE MANIÈRE DE LIRE ET D'ENSEIGNER L'HISTOIRE.

Je vous l'ai dit plusieurs fois ; il me semble qu'il n'est rien de plus inutile que l'étude de l'histoire, de la manière qu'on l'étudie d'ordinaire, comme il n'y aurait rien de plus utile si on l'étudiait bien. On charge sa mémoire d'un grand nombre de dates, de noms et d'événements : pourvu qu'on puisse simplement retaire ce qu'on a lu ou qu'on dit, on passe pour être savant. Un jeune homme, qui se voit applaudir là-dessus, se croit fort habile : comme on ne juge presque des choses à cet âge que sur le jugement qu'on en voit faire à ceux qui sont plus vieux, il est impossible qu'il ne conçoive une grande opinion de sa suffisance, quand il voit qu'on n'exige plus rien de lui, et que ceux de qui il dépend se font honneur, en toute occasion, de la facilité qu'il a à parler et à redire, sans aucune réflexion, tout ce qu'on l'a obligé de retenir.

Cependant le véritable usage de l'histoire ne consiste pas à savoir beaucoup d'événements et d'actions, sans y faire aucune réflexion ; cette manière de les connaître, seulement par la mémoire, ne mérite pas même le nom de savoir ; car savoir, c'est connaître les choses par leurs causes. Ainsi savoir l'histoire, c'est connaître les hommes, qui en fournissent la matière ; c'est juger de ces hommes saine.